

Protocole de Soins Palliatifs – à l’initiative de la MSP de Chorges

Pour l’heure, un premier protocole pour la prise en charge des soins palliatifs a été élaboré par l’équipe de soin lors d’un groupe de travail.

L’équipe de la MSP de Chorges (infirmiers et médecins) et des professionnels de l’Équipe Mobile de Soins Palliatifs des Hautes-Alpes (infirmière et chef de service) se sont réunis le 20/04/2022 pour échanger et protocoliser la prise en charge de soins palliatifs à domicile sur le territoire.

Deux infirmiers de la MSP réalisent la formation sur trois jours à l’initiation aux soins palliatifs proposée par l’EMSP de l’hôpital de Gap. Le protocole sera ainsi réactualisé courant 2023.

Le protocole de soins palliatifs sera exploité dès l’ouverture de la MSP.

Son objectif est de rendre plus efficiente la coordination autour de la prise en charge du patient en soins palliatifs.

Protocole de Soins Palliatifs

Date de la création	20/04/2022
Date de modification	2023 après l'initiation aux soins palliatifs de l'EMSP de Gap
Structures porteuses du projet	MSP de Charges et CPTS du Gapençais
Titre du protocole	Coordination des soins palliatifs à domicile
Thématique générale	Rôles et articulation des professionnels de santé impliqués dans les soins palliatifs à domicile
Référents	EMSP: Dr BROCHE (chef de service des Soins Palliatifs) et Mme LOUCHART (IDE des Soins Palliatifs) MSP de Charges : Anne-Marie BINET (IDE de la MSP) CPTS du Gapençais: Dr Alain DERNIAUX
Liste des professionnels / structures impliqués dans la prise en charge	Service de Soins Palliatifs et EMSP de l'hôpital de Gap Professionnels de santé libéraux (IDE, MG) de la MSP et de la CPTS du Gapençais, pharmaciens
Problématiques	Comment anticiper et repérer un patient qui relèvera des soins palliatifs? Comment organiser la prise en charge palliative à domicile entre les professionnels de santé? Comment anticiper une dégradation de l'état de santé pour éviter l'hospitalisation? Les prescriptions pourraient-elles être anticipées?
Objectif général	Améliorer la prise en charge à domicile des patients en soins palliatifs grâce à une meilleure coordination entre les professionnels.
Population cible	Tout patient relevant des soins palliatifs

Liste des documents associés	<ul style="list-style-type: none"> - PALLIA 10 (Annexe 6.3.1) - Critères d'hospitalisation HAD - Questionnaire d'hospitalisation à l'USP (Annexe 6.3.2) - outils: Douleur, Anxiété (Annexe 6.3.3)
Liste des sources documentaires ou références	<ul style="list-style-type: none"> - HAS: Directives Anticipées, Personne de confiance (Avril 2016) - Antalgie des douleurs rebelles et pratiques sédatives chez l'adulte (Janvier 2020) (Annexe 6.3.4 et 6.3.5)
Lieu de consultation du protocole	<ul style="list-style-type: none"> - site internet de la MSP - site internet de la CPTS du Gapençais
Liste des professionnels adhérents au protocole	Professionnels de la MSP, EMSP
Liste des professionnels informés du protocole	Professionnels adhérant à la CPTS du Gapençais
Date prévue d'actualisation	2023

Rôle des professionnels concernés :

<p>Rôle de l'IDE à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> - repérer par l'outil PALLIA 10 le patient remarquable qui relève d'une situation de soins palliatifs; ainsi 3 réponses positives au questionnaire PALLIA 10 déclenche la prise de contact avec le médecin traitant - réaliser les soins palliatifs à domicile après formation par EMSP/HAD/prestataire - harmoniser les soins quotidiens à domicile - apporter le regard expérimenté sur l'évolution du patient grâce à un passage régulier à domicile
<p>Rôle du médecin généraliste</p>	<ul style="list-style-type: none"> - aborder en amont les directives anticipées et la personne de confiance en consultation/visite - coordonner la prise en charge globale du patient - organiser une visite à domicile sur appel de l'ide (surtout si PALLIA 10 > 3) - organiser un temps de concertation pluridisciplinaire à domicile (patient, famille, médecins, infirmiers, +/-EMSP) - demander conseils auprès de l'EMSP si nécessaire
<p>Rôle de l'EMSP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - compagnonnage de première ligne et formation auprès des professionnels (MT, IDE,...) - proposer des conseils et apporter l'expertise médicale, paramédicale et relationnelle sur demande du médecin traitant - aider à l'élaboration du projet personnalisé
<p>Rôle de la pharmacie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser un stock anticipé des traitements adaptés aux soins palliatifs (antalgiques, anxiolytiques, SC...)
<p>Rôle des autres professionnels intervenant à domicile (HAD, prestataire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - apporter et former les IDE au matériel spécifique (PCA de morphine...) - en assurer le suivi et l'approvisionnement
<p>Rôle de la MSP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - programmer des concertations pluri professionnelles régulières et sur sollicitation d'un professionnel impliqué - organiser des temps de formations et réactualisation des connaissances

Modalité de transmission de l'information	<ul style="list-style-type: none">- mail, ligne téléphonique directe- dossier informatique de l'EMSP diffusé au médecin traitant- dossier papier à domicile des prestataires avec cibles- HAD: travaille avec Teams (entre ide de l'HAD-ide à domicile)
---	--